



Allocation chômage : suspension des règles de calcul

Le Conseil d'Etat suspend les règles de calcul du montant de l'allocation chômage qui devaient entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

La Juge des référés estime que *"les incertitudes sur la situation économique ne permettent pas de mettre en place, à cette date, ces nouvelles règles qui sont censées favoriser la stabilité de l'emploi en rendant moins favorable l'indemnisation du chômage des salariés ayant alterné contrats courts et inactivité"*.

La Juge ne remet pas en cause le principe de la réforme elle-même.

[Télécharger ici](#)